

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Christian Delachevrotiere

<https://www.cadre21.org/membres/9a7f7869745c43aa11f7663e>

Date d'obtention : 2023-11-22 21:45:01

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La trousse SEXTO est un guide, une méthode qui va me permettre de gérer efficacement des situations qui implique du sextage auprès des élèves d'école secondaire. Cette méthode définit clairement les rôles et les champs d'action de chacun des partenaires (DPCP, policiers, personnels scolaire). Le tout afin de permettre une intervention rapide et efficace. La rapidité de l'intervention (4jrs) devrait contribuer à limiter les conséquences désastreuses pour les élèves impliqués. En plus d'être efficace comme moyen la trousse offre une alternative à la judiciarisation des élèves impliqués dans du sextage.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va m'aider à définir mon rôle et mes responsabilités lorsque je traite une situation de sextage..

Cette formation va aussi m'outiller afin de me permettre de poser rapidement les bonnes actions au bon moment.

- La trousse va me permettre d'uniformiser mes interventions et accélérer le temps de traitement du dossier (4jrs).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

1- Éviter de regarder les photos. Cela constituerait une infraction criminelle.

2- Il est important durant tout le processus de préserver le lien de confiance entre les élèves et le personnel scolaire.

3- Se limiter aux élèves directement impliqués dans une situation de sextage.

- Identifier la victime et les autres élèves impliqués.

- Définir s'il y a eu consentement ?

4- Intervenir rapidement afin que le traitement de la demande soit la plus courte possible pour les élèves impliqués.

5- Je dois prendre le temps de bien identifier les enjeux et faire attention à la façon dont je vais faire mon intervention.



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf